

Décision

Générale

colonial

Décision n° 164 Personnel européen

n° 164

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 2 du 28/02/1947

Date de publication
18 février 1947

Date du numéro
28 février 1947

TEXTE INTÉGRAL

M. Mazaleyrat, inspecteur de 3e classe (2 échelon), du cadre métropolitain de la police judiciaire, détaché en qualité de chef de la sûreté de la Côte française des Somalis, est assimilé, au point de vue de la solde, à un inspecteur principal de 5e classe du cadre local européen de la police de la Côte française des Somalis.